

198788

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte authentique reçu par Wilfrid TARAMARCAZ, notaire à NICE (06) du 21/12/2020, il a été constitué une SCI dénommée : VALEMARIA - Capital : 1 000 € apportés en numéraire. Siège : 70 avenue des Baumettes, 06000 NICE. Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers. Gérant : Madame Mariia SULKO demeurant 22 WINIZZA 22800 Mayakovskogo street BRATSLAV (Ukraine). Cession de parts : Toute cession est soumise à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS NICE.

198789

**TRUSTONIC**

Société par actions simplifiée au capital de 3 038 000 €  
Siège social : 535 route des Lucioles, les Ageducs B2, 06560 VALBONNE  
RCS GRASSE B 480 011 998

**AVIS**

Par décision du 30/11/2020, l'associé unique a :  
Nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la société PricewaterhouseCoopers Audit société par actions simplifiée immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro B 672 006 483 domiciliée 63 rue de Villiers, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE en remplacement de la société Deloitte démissionnaire.  
Pris acte de la démission de la société BEAS de son mandat de commissaire aux comptes suppléant.  
Pour avis.

198791

**SCI GAÏA INVEST**

Société civile au capital de 500 €  
Siège social : 27 avenue des Fleurs, les Orchidées,  
06230 SAINT-JEAN-CAP-FERRAT  
799 237 011 RCS NICE

**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

Suivant procès-verbal en date du 24 décembre 2020, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 1 avenue de la Libération, l'Aiguillette, 06230 SAINT-JEAN-CAP-FERRAT.  
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.  
Mention sera faite au RCS de NICE.  
Le représentant légal.

198799

**MOTORS CORNER**

SAS au capital de 10 000 €  
39 bis boulevard de Stalingrad, impasse Miramar, 06300 NICE  
RCS NICE 837 601 095

**RÉDUCTION DE CAPITAL**

Aux termes du PV des décisions du 26/10/2020, le président a constaté la réduction du capital d'un montant de 5 000 € afin de le ramener à la somme de 5 000 €. Les statuts sont modifiés en conséquence.  
Pour avis.

198782



**PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

**1<sup>ER</sup> AVIS - COMMUNE DU CANNET - ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INONDATIONS**

Par arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2020, l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par monsieur le préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté F-093-17-P-0020 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, le plan de prévention des risques d'inondations de la commune du CANNET n'est pas soumis à l'évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre Etat membre de l'union européenne.

L'enquête publique se déroulera du 18 janvier 2021 au 19 février 2021 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé au service urbanisme de la mairie du CANNET, 24 boulevard Sadi Carnot, 06110 LE CANNET, du 18 janvier 2021 au 19 février 2021 de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30, du lundi au vendredi.

Le tribunal administratif de NICE a désigné en date du 12 mars 2020, M. Léonard LOMBARDO, ingénieur, cadre dirigeant d'EDF GDF en retraite, comme commissaire enquêteur.

La commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Commune : LE CANNET  
Date : 18 janvier 2021  
Heure : De 9h à 12h30 et de 14h à 16h30  
Lieu : Service urbanisme de la mairie du CANNET, 24 boulevard Sadi Carnot, 06110 LE CANNET  
Commune : LE CANNET

Date : 26 janvier 2021  
Heure : De 9h à 12h30 et de 14h à 16h30  
Lieu : Service urbanisme de la mairie du CANNET, 24 boulevard Sadi Carnot, 06110 LE CANNET  
Commune : LE CANNET  
Date : 10 février 2021  
Heure : De 9h à 12h30 et de 14h à 16h30  
Lieu : Service urbanisme de la mairie du CANNET, 24 boulevard Sadi Carnot, 06110 LE CANNET  
Commune : LE CANNET  
Date : 19 février 2021  
Heure : De 9h à 12h30 et de 14h à 16h30  
Lieu : Service urbanisme de la mairie du CANNET, 24 boulevard Sadi Carnot, 06110 LE CANNET

La personne responsable du projet est :  
Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer  
Service de l'Etat dans les Alpes-Maritimes  
Direction départementale des territoires et de la mer  
CADAM - Service déplacements risques sécurité / Pôle risques naturels et technologiques  
147 boulevard du Mercantour, 06286 NICE cedex 3

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, au service urbanisme de la mairie du CANNET, 24 boulevard Sadi Carnot, 06110 LE CANNET, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 18 janvier 2021 au vendredi 19 février 2021 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles du service urbanisme de la mairie de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisé seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant :

<https://www.registredemat.fr/ppri-lecannet>

ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture ou le dossier d'enquête publique est par ailleurs consultable :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projetsdes-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquetepublique>

Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit à monsieur le commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à l'élaboration du PPR d'inondations de la commune du CANNET.

Service Urbanisme - Mairie du CANNET - 24 boulevard Sadi Carnot, 06110 LE CANNET

ou par email à l'adresse suivante : [ppri-lecannet@registredemat.fr](mailto:ppri-lecannet@registredemat.fr)

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du 18 janvier 2021 au 19 février 2021 inclus, de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30, du lundi au vendredi, au service urbanisme de la mairie du CANNET, 24 boulevard Sadi Carnot, 06110 LE CANNET.

A l'issue de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :

- Adressée par le Préfet à la mairie du CANNET pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

- Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projetsdes-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquetepublique>

198792

**NAMASTHAIR**

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €  
Siège social : 3B allée des Pruniers, 06800 CAGNES-SUR-MER  
845 002 062 RCS ANTIBES

**AVIS**

Par AGE en date du 08/12/2020, la collectivité des associés a décidé de réduire le montant du capital social de 5 000 € à 2 500 € par voie de réduction du nombre de 2 500 parts sociales et de transférer le siège social au : 5 av. de l'Hôtel de Ville, 06800 CAGNES-SUR-MER. Les articles 4 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS d'ANTIBES. Pour avis et mention.

198793

**SUSHI FULI**

SARL au capital de 3 000 €  
Siège social : 3 rue Papon, (Apt. 203, le Barla, bât. B), 06300 NICE  
752 533 349 RCS NICE

**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

Aux termes de la décision commune du 1<sup>er</sup> décembre 2020, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social au 2 chemin Bas des Molles, 06670 COLOMARS, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de NICE.

198794

**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

GESTIMMO société à responsabilité limitée au capital de 157 581,60 €. Siège social : 31 route des Bréguières, 06110 LE CANNET. 424 673 986 RCS CANNES. Aux termes d'une délibération en date du 29 septembre 2020, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée GESTIMMO a décidé de transférer le siège social du 31 route des Bréguières, 06110 LE CANNET au 50 rue de la République, 10120 SAINT-ANDRE-LES-VERGERS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.